

Evian

NOUVELLES

Magazine d'informations municipales

N° 64

MARS - JUIN 2023

p.3

Dispositif "Petites villes de demain" : une aide à la redynamisation du centre-ville

p.4

Mobilité douce : premiers aménagements cet été

p.24

Man Ray, un artiste polymorphe à découvrir au Palais Lumière

Buyette Cachat : un artisanat du plus haut niveau !



Josiane Lei, maire

Madame, Monsieur,

Evian vit un bel été avec des touristes au rendez-vous et de beaux événements qui se succèdent avec frénésie : Rencontres musicales d'Evian, Festival off, Evian acro, Amundi Evian Championship, Scènes estivales...

L'approche des beaux jours nous a amené à nous interroger sur la pertinence des horaires d'extinction de l'éclairage public. C'est pourquoi nous avons lancé mi-juin une consultation sur l'éclairage public, afin d'optimiser les horaires de l'extinction nocturne. Vous avez été très nombreux à y répondre et je vous en remercie. Nous en publierons bientôt les résultats et adapterons les horaires d'extinction en conséquence.

Le succès de ce questionnaire, et la conviction que la participation citoyenne est un élément indispensable à la réussite des projets municipaux, nous encourage à multiplier les concertations sur les projets structurants pour l'avenir de notre ville. C'est ainsi que nous lancerons à partir de la rentrée des consultations sur l'avenir de la buvette Cachat et de l'hôtel Beau Rivage. Enfin, il vous sera bientôt proposé de nous soumettre des projets pour la ville dans le cadre d'un budget participatif.

Toujours au registre des nouveautés, nous vous avons récemment présenté les grandes orientations et les chantiers prioritaires du plan « Mobilités douces », issus des travaux du groupe de travail citoyen auquel vous avez été nombreux à participer. Ces réunions ont permis de définir trois secteurs à aménager en priorité pour donner une plus grande place aux mobilités douces.

La première tranche de la rénovation de la buvette Cachat, joyau du patrimoine de notre ville et témoin de son identité thermale, est terminée. Vous avez d'ailleurs été nombreuses et nombreux à assister à l'inauguration du clos couvert, le 27 juin dernier. Cette inauguration a été l'occasion d'un concert exceptionnel de Renaud Capuçon et des élèves de nos écoles élémentaires et du conservatoire. Je tiens à remercier une nouvelle fois toutes celles et tous ceux qui contribuent à cette restauration, au premier rang desquels nos mécènes, grands et petits, et nos partenaires institutionnels, sans qui rien ne serait possible.

La buvette Cachat restera ouverte au public tout l'été. N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir cette merveille architecturale dans le cadre de visites libres ou de visites guidées organisées par l'office de tourisme.

Vous avez été plusieurs à me faire part de vos inquiétudes en matière de sécurité. Si nous avons eu à déplorer des incivilités et des cambriolages, Évian reste une ville sûre. Pour faire le point sur nos actions en matière de sécurité et échanger avec vous, je vous propose de nous retrouver le 13 septembre pour une réunion publique entièrement consacrée à la sécurité, en présence de la Commissaire de Police nationale.

Je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous en septembre pour nos rencontres de la rentrée, notamment le Forum des associations le 2 septembre et la "Semaine européenne du développement durable" du 18 septembre au 8 octobre.

Sommaire

P2 - Edito de Mme le maire

Actualités

- P3 - Dispositif "Petites villes de demain": une aide à la redynamisation du centre-ville
- P4 - Mobilité douce : premiers aménagements cet été
- P5 - Un projet de voie verte sur les Hauts
- P5 - L'aide municipale à l'achat de vélo reconduite jusqu'au 2 mai 2025
- P5 - Vélo métiers répare votre vélo
- P6 - Quand réaménagement rime avec renaturation
- P6 - Quartier Franc : le réaménagement va se poursuivre rue de la Monnaie
- P7 - A votre avis, comment l'éclairage public doit-il évoluer ?
- P7 - Un accord Ville d'Evian-GRDF pour financer votre installation gaz performante

Tourisme

- P8 - La Ville a obtenu le prestigieux pavillon bleu pour le centre nautique et le port de plaisance
- P8 - La commune candidate à l'obtention du label France station nautique
- P9 - Evian Tourisme et congrès a obtenu la marque tourisme & handicap
- P9 - Vivez le Léman en grand avec le Pass Léman
- P9 - Partez à la découverte du Pré curieux !
- P9 - Vous partez en vacances ? Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances

Patrimoine

- P10 - La Buvette Cachat : un artisanat du plus haut niveau !
- P11 - Des Racines et des Ailes en tournage début juillet
- P11 - L'opération de mécénat se poursuit : 187 000€ déjà récoltés
- P11 - Des visites guidées proposées par l'office de tourisme et des visites libres
- P12 - La Source Vive, une nouvelle salle de concert à Evian au service d'un grand projet musical
- P13 - Umberto, premier établissement du nouveau Casino
- P13 - Le parvis du Casino en cours d'aménagement
- P13 - Imaginez bientôt le devenir de l'hôtel Beau Rivage

Vie économique

- P14 - De nouveaux commerces et activités
- P15 - Nouvelle pépinière commerciale : vous avez un projet ? Portez-vous candidat !

Vie économique

- P15 - Bienvenue au Bercail, espace de coworking !
- P15 - La charte terrasse en cours de réactualisation

Vie sociale

- P16 - Le CCAS a activé le plan bleu cet été
- P16 - Hygiène menstruelle : la Ville engagée

Jeunesse

- P17 - Un premier atelier rencontre intergénérationnel à Clair horizon
- P17 - Un chantier jeunes cet été
- P17 - Les cartes avantages renouvelées

Cadre de vie

- P18 - Deux nouveaux jardins partagés créés
- P18 - Le permis de végétaliser est lancé, à vos plants !
- P18 - Le Rotary club Evian-Thonon a offert un olivier à la Ville
- P19 - Le service nettoyage à la manoeuvre !
- P19 - Un verger partagé en gestation
- P19 - Les arbres, de précieux alliés à dorloter

Sports

- P20 - Centre nautique, le plein d'activités
- P20 - Bienvenue au Base Camp Training
- P20 - 30 enfants ont bénéficié d'une initiation gratuite à la natation
- P21 - Evian à l'heure olympique
- P21 - Vélo et bénévolat, les credos d'André Jacquemot

Agenda

- P22-23 - Vos prochains rendez-vous

Événements

- P24 - Man Ray, un artiste polymorphe à découvrir au Palais Lumière
- P25 - Immersion : une plongée dans l'univers du verre contemporain à la Maison Gribaldi

Tribunes

- P26-27 - Espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian

En couverture : Inauguration du clos couvert de la Buvette Cachat le 27 juin 2023.

EVIAN NOUVELLES, JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ÉDITÉ PAR LA VILLE D'EVIAN-LES-BAINS. Directeur de la publication et de la rédaction, Mme le maire. Rédacteur en chef : Frédéric Alfonsi. Tél. : 04 50 83 10 16 - e-mail : courrier@ville-evian.fr. Photos: Sébastien Doutard (La Nouvelle image), Fotomélia, Depositphotos, Benjamin Delerue, Pierre Thiriet. Conception graphique : Gilles Hamchart. Imprimé à 7000 exemplaires par l'Imprimerie Cusin sur papier recyclé & encres végétales - Distribué par MediaPoste



Le 19 juin, a eu lieu en mairie la signature officielle de la convention "Petites villes de demain" qui va se traduire par une opération de revitalisation et de redynamisation de la commune et du territoire.

Explications.

Emmanuel Coquand, sous-préfet et Josiane Lei, maire et présidente de la communauté de communes ont signé la Convention-cadre "Petites villes de demain" le 19 juin en mairie, en présence de l'ensemble des partenaires.

Dispositif "Petites villes de demain": une aide à la redynamisation du centre-ville

On le rappelle, la Ville d'Évian est engagée dans les 17 objectifs de développement durable des Nations unies, qu'elle a déclinés en huit défis municipaux pour la transition économique, environnementale, et sociale de la ville. Cet ambitieux projet est partagé avec de nombreux acteurs : l'ONU bien sûr, le ministère de la transition écologique, l'Éducation nationale et plus localement avec la communauté de communes (CC-PEVA).

Pour être accompagnée dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de redynamisation du centre-ville, la Ville s'est portée candidate en 2020 au dispositif "Petites villes de demain".

"Ce dispositif constitue une boîte à outils et d'aides sur-mesure de la part d'une cinquantaine de partenaires financeurs" explique Josiane Lei, maire. Désignée lauréate avec 1600 autres communes, la Ville a signé une première convention d'adhésion avec l'État il y a 2 ans.

La signature du 19 juin est l'aboutissement d'échanges et de diagnostics que la Ville a entrepris depuis 2020. Cette convention marque l'intégration d'Évian dans un dispositif supplémentaire d'opération de revitalisation de territoire (ORT). Celle-ci offre à la commune des moyens supplémentaires pour concrétiser son projet de développement du territoire. À la clé, la valorisation du patrimoine bâti, la modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux, la lutte contre les logements vacants et l'habitat indigne, ou encore la réhabilitation d'hôtels et de friches urbaines, le tout dans des perspectives de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.



Un projet de redynamisation avec 63 actions dont 5 actions structurantes

Cette nouvelle convention expose les actions que la Ville souhaite entreprendre pour concrétiser son projet de revitalisation du centre-ville.

"Le projet d'Évian s'articule autour de cinq axes stratégiques et se décline en 63 actions, dont 33 seront mises en œuvre d'ici 2024" précise Josiane Lei, maire.

Cinq de ces actions sont définies comme structurantes pour poursuivre le renforcement de l'identité et de l'attractivité de la ville, la redynamisation commerciale et l'amélioration de l'accessibilité, et parvenir à une reconexion urbaine entre le cœur de ville historique et le front de lac, véritable atout.

Ces cinq actions structurantes concernent aussi bien des missions d'ingénieries que des projets plus concrets, tels que le déploiement d'une stratégie foncière en faveur du commerce, la réalisation d'un diagnostic de la qualité de l'habitat pour des opérations ciblées, la rénovation du Palais des festivités et la réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers en scène de musiques actuelles, la mise en œuvre des aménagements paysagers des quais et du front de lac, ou encore la mise en œuvre d'un plan de mobilités douces, présenté aux Évianais début juin.

"Grâce à une organisation qui nous est propre, nous avons également souhaité associer les enjeux des 17 objectifs de développement durable à ceux du dispositif "Petites villes de demain" précise le maire.



La municipalité a organisé le 5 juin une réunion publique sur le plan de mobilité douce au Palais Lumière. Objectif : rendre compte de l'avancement de la démarche de concertation avec les habitants et les partenaires et annoncer le lancement des premiers aménagements à expérimenter.

Les divers aménagements permettront de mettre en place des itinéraires piétons et cyclistes sécurisés.

La circulation automobile sera supprimée sous le pont du chemin de la Guinguette afin de le réserver aux piétons et aux vélos.



Mobilité douce : premiers aménagements cet été

Le 8 février 2022 a donné le coup d'envoi de la démarche de concertation sur le plan de mobilité douce (déploiement d'un plan piéton et d'un plan vélo), en lien avec les habitants et les associations de mobilité. Un point d'étape a été organisé le 7 septembre 2023.

Lundi 5 juin, il s'agissait pour la municipalité de rendre compte à nouveau à la population de l'avancement et partager ses objectifs.

"La finalité est de concevoir et mettre en œuvre un système de mobilité décarboné ou à faible impact, inclusif et solidaire, répondant aux besoins de la population tout en limitant le recours à la voiture individuelle en usage solo" rappelle le maire. Un projet qui s'inscrit dans une perspective générale des objectifs de développement durable.

Ces derniers mois ont été mis à profit pour réaliser un diagnostic partagé entre les services, les élus mobilisés sur le projet et les membres du groupe de travail citoyen. Une série de visites sur le terrain ont mis en évidence la nécessité de mieux sécuriser certaines zones dites sensibles, afin d'encourager la pratique de la marche ou du vélo.

Ce bilan établi, la phase d'expérimentation se profile. Dans ce cadre, trois secteurs vont faire l'objet de modifications significatives.



Des aménagements à venir

Le premier secteur est celui de l'avenue de Neuvecelle-carrefour de la Libération où il est prévu de réduire l'emprise de la chaussée et de passer en sens unique montant la portion de l'avenue Jean-Léger. *"Nous nous sommes inspirés des aménagements mis en place à cet endroit lors du Fabuleux village"* explique Jean-Pierre Amadio, adjoint en charge du cadre de vie et de la mobilité. En outre, au niveau du boulevard Jean-Jaurès, il ne sera plus possible de descendre l'avenue de Neuvecelle.

Autre site : le quartier des Sources où il est proposé de mettre en œuvre à titre expérimental un nouveau plan de circulation en lien avec la rénovation de la Buvette Chachat. La portion médiane de l'avenue des Sources sera transformée en "rue école". À l'ouest, les voitures seront déviées par la rue Commandant Madelaine dont le sens de circulation sera inversé. À l'est, le sens de circulation de l'avenue Alfred-André sera également inversé dans le sens descendant.

"L'objectif est de limiter le flux automobile en pleine pente et ralentir" explique Jean-Pierre Amadio. Ces aménagements permettront de mieux sécuriser ces zones de l'hypercentre.

En bas de l'avenue de Fléry, la circulation automobile sera supprimée sous le pont du chemin de la Guinguette afin de le réserver aux piétons et aux vélos. Le boulevard du Bennevy sera mis en sens unique.

L'ensemble de ces aménagements permettra des temps de trajets plus courts aux piétons et aux vélos. Pour jalonner ces nouveaux itinéraires, une signalétique spécifique sera installée, des améliorations ponctuelles aussi seront réalisées (marquage au sol, pose de potelets, etc.).

Expérimentation oblige *"la pertinence de ces nouveaux aménagements sera évalué après plusieurs mois"* précise l'adjoint au maire.



Un projet de voie verte sur les Hauts

A l'horizon 2025, un projet de voie verte est en réflexion sur les Hauts d'Evian en lien avec le projet de giratoire de la RD21 (carrefour route de la Corniche-Saint-Thomas) à l'entrée de ville. La voie ainsi créée permettra de relier les différents quartiers Sud-Est des Hauts au collège des Rives du Léman situé à 1 km du projet d'aménagement.

La tranche restante à aménager, entre la route de Saint-Thomas et le collège est en cours d'étude par les services techniques. L'objectif étant à terme de faire transiter les circulations "douces" par le boulevard du Clou et le manoir des Tours.

L'aide municipale à l'achat de vélo reconduite jusqu'au 2 mai 2025

Dans le cadre de son plan d'action, la Ville encourage les Evianais aux nouvelles mobilités avec la mise en place d'une aide à l'achat de vélo ou de vélos à assistance électrique (VAE), ou bien de dispositifs permettant de transformer un vélo en VAE.

Cette aide est de 20 % du coût d'achat et plafonnée à 400 € ou d'un montant forfaitaire de 400 € permettant de transformer un vélo en VAE.

Un cahier des charges précise l'éligibilité matérielle et de provenance.

Télécharger le formulaire :

<https://vu.fr/1EnZ>



Vélo Métier est présent tous les mardis.

Vélo Métier répare votre vélo

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de mobilité, la Ville accueille l'entreprise Vélo Métier tous les mardis, du 25 juillet inclus au 15 août inclus. Cette entreprise est spécialisée dans l'entretien et la réparation des vélos. Son camion atelier est stationné à côté du bar La Frégate, en face du port de commerce. Un service d'enlèvement et de livraison est aussi proposé à tous les résidents évianais.

Pour en savoir plus :

Tél. 04 50 16 69 65

contact@velometier.com - www.velometier.com/fr

La fête du vélo et des mobilités douces le 7 octobre

A vos agendas ! La Fête du vélo et des mobilités douces aura lieu samedi 7 octobre dans le cadre de la "Semaine européenne du développement durable". L'objectif de ce rendez-vous ouvert à tous est multiple.

Il s'agit notamment d'informer et sensibiliser la population et les acteurs économiques aux enjeux sociaux et environnementaux, promouvoir des solutions de mobilité quotidienne alternatives à la voiture solo et proposer un événement convivial, solidaire et inclusif.

L'événement réunira de nombreux partenaires.





La rénovation de la placette a permis de créer des espaces verts.

Espaces verts supplémentaires

- Rénovation : +75 m².
- Cèdre du centre nautique : +55 m².
- Jardin anglais : +135 m².
- Parvis du casino : +1 150 m² de jardins et +825 m² de surfaces perméables (dalles et terrasses).

Quand réaménagement rime avec renaturation

La placette située devant le Monoprix dans le quartier de la Rénovation a fait peau neuve au printemps. Reprise du revêtement en béton dégradé, des zones pavées affaissées, des cheminements, mise à niveau des escaliers ont permis au site de retrouver fière allure. Mais la différence avec l'avant tient aussi à l'extension des espaces verts. "Nous avons créé 75 m² d'espaces verts supplémentaires" précise Martial Rey, directeur cadre de vie. Ce réaménagement est caractéristique d'une tendance générale appelée désimpermeabilisation et renaturation des sols. Objectif : remplacer des surfaces imperméables (béton, bitume) par des surfaces plus perméables en vue de rétablir au mieux les fonctions assurées par le sol avant aménagement (capacité d'infiltration, stockage de carbone, biodiversité, etc.).

Près de 2 000 m² d'espaces verts et de surfaces perméables créés sur le parvis du Casino
En bref, il s'agit de ramener encore plus de nature en milieu urbain. Les plantations ont été réalisées par le service parcs et jardins. Des réaménagements similaires sont réalisés sur le nouveau parvis du Casino où des zones de bitume vont céder la place à près de 2 000 m² d'espaces verts ou des surfaces perméables ou bien encore, au carrefour du boulevard Jean-Jaurès-avenue d'Abondance et chemin de Chez Roch-avenue du Bennevy.

"A chaque fois que nous avons un réaménagement ou des travaux de sécurisation à réaliser, on s'interroge comment réintroduire du végétal" précise Jean-Pierre Amadio, adjoint au maire au cadre de vie. Cette opération est aussi utilisée pour préserver des grands arbres dont on a pu observer que certains pouvaient souffrir d'un manque d'eau faute de surfaces perméables suffisantes. C'est le cas notamment du grand cèdre situé à proximité du centre nautique, en bordure de la D1005. Les services voirie et cadre de vie ont repris certaines zones autour de l'arbre et les ont végétalisés pour augmenter l'apport en eau. C'est aussi le cas au Jardin anglais où toute la partie Ouest a été désimpermeabilisée. "Une bonne coordination entre le service voirie et le service jardins a permis de mener à bien ces chantiers" souligne Martial Rey, directeur cadre de vie.

Quartier Franc : le réaménagement va se poursuivre rue de la Monnaie

La Ville a entrepris au printemps dernier la rénovation de la rue et de la gaffe de l'Eglise. Cette première tranche de travaux s'inscrit dans le vaste projet de réaménagement du Quartier Franc. Pour mener à bien cette rénovation, la Ville a fait appel au groupement d'architectes paysagistes Atelier Paysager (La Roche-sur-Foron) associé à GTR Sarl (Saint-Paul-en-Chablais). Le projet vise à créer un îlot paysager au centre du quartier et à aménager les voies adjacentes (gaffes piétonnes et rues transversales).

Objectif, mettre en valeur le plus ancien quartier de la ville, dont certaines bâtisses datent du Moyen-Age. La tranche 2 sera lancée à l'automne avec la rénovation de la rue de la Monnaie et le débouché sur la rue du lac. Le même type de matériaux choisis pour la rue de l'église et le parvis du Casino (dalles en granit et béton désactivé) sera utilisé.

Des bornes seront mises en place pour interdire la circulation automobile après 10h. A terme, la rue de la Monnaie, tout comme la rue de l'Eglise, sera piétonne. Le réaménagement prévoit aussi de rendre les voies accessibles à tous. Le réaménagement est aussi synonyme de végétalisation. A l'exemple de celles de la rue de l'Eglise, des petites fosses ont été créées en pied de façade pour inciter les habitants à planter, dans le cadre du permis de végétaliser.



La rue et la Gaffe de l'Eglise ont été rénovées au printemps dernier.

Dans son ensemble, le chantier durera jusqu'en 2025. L'investissement total s'élève à 1,5 millions € TTC.



La Ville a lancé une enquête publique auprès des Evianais pour savoir comment l'éclairage public devait évoluer. Celui-ci joue un rôle essentiel dans notre vie quotidienne, assurant la sécurité, la visibilité, le confort, voire l'ambiance dans les rues et espaces publics.

A votre avis, comment l'éclairage public doit-il évoluer ?

L'enquête vise à obtenir des informations précieuses sur les préférences et les attentes des habitants. Il s'agit notamment de faire le point sur le dispositif mis en place début décembre 2022, consistant à éteindre l'éclairage public entre 23h et 5h dans l'ensemble de la ville, à l'exception de certains grands axes et du centre-ville.

L'objectif était aussi de recueillir des idées et des suggestions sur les améliorations potentielles pour une meilleure sécurité et une réduction de l'impact environnemental, et d'explorer les possibilités de technologies innovantes. Les résultats de cette enquête seront communiqués prochainement.



Alexandra Rousseau (GRDF) et Josiane Lei, maire ont signé la convention de partenariat.

Un accord Ville d'Evian-GRDF pour financer votre installation gaz performante

Mardi 28 mars, Josiane Lei, maire et Alexandra Rousseau-Sledz, déléguée territoriale Alpes à GRDF ont signé la convention Lac Ville d'Evian/GRDF. Cette convention s'inscrit dans une politique forte menée par la commune en matière de préservation de l'environnement, en particulier la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en diminuant les consommations d'énergie. Cette convention permet aux Evianais de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 800€ afin de financer une installation gaz plus performante.

Parmi les actions envisagées, le remplacement des anciennes chaudières fioul défectueuses par un nouveau mode de chauffage performant, comme les chaudières gaz à très haute performance énergétique ou les pompes à chaleur hybrides gaz (système combinant une pompe à chaleur et une chaudière gaz), afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Qui est éligible ?

- Vous habitez Evian dans une maison individuelle.
- Vous changez votre installation fioul.
- Vous optez pour une solution gaz performante comme la chaudière THPE ou la PAC hybride.

Vous êtes éligibles à la prime ?

Contacts GRDF :
Sébastien Castello, responsable secteur
06 07 29 05 25 - sebastien.castello@grdf.fr

Thierry Bune, responsable commercial
06 60 99 78 27 - thierry.bune@grdf.fr

Contact Ville d'Evian :
Julien Vaudaux, ingénieur voirie et réseaux
04 50 83 10 91
julien.vaudaux@ville-evian.fr



La Ville d'Evian a obtenu le label Pavillon bleu pour la 4^e année consécutive pour son centre nautique et la 3^e année pour le port de plaisance.

La Ville a obtenu le prestigieux Pavillon bleu pour le centre nautique et le port de plaisance

La station fait partie des 406 plages françaises et des 105 ports labellisés. Cette distinction prestigieuse témoigne des efforts soutenus de la municipalité en faveur de la préservation de l'environnement.

Ce label international de tourisme durable est remis chaque année aux plages et aux ports de plaisance qui mettent en œuvre, de manière permanente, une politique de développement du tourisme respectueuse de l'environnement et de l'humain. Il est délivré en particulier aux destinations qui respectent les critères rigoureux en matière de qualité de l'eau, de gestion environnementale, de sécurité et d'éducation à l'environnement.

"Le Pavillon Bleu participe activement à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) dans lesquels la Ville est fortement engagée" explique Jean-Pierre Amadio, adjoint en charge du cadre de vie. Le label s'attache désormais à sensibiliser encore plus aux risques qu'engendre la pollution plastique pour les écosystèmes et aussi plus largement au respect de la biodiversité. Le centre nautique et le port de plaisance ont été jugés conformes aux normes strictes.

La qualité exceptionnelle de l'eau, l'engagement envers la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que les efforts continus pour sensibiliser les visiteurs à la préservation de l'environnement ont été reconnus et récompensés. Cette distinction témoigne de l'engagement de la Ville envers la protection de ses atouts naturels et de son écosystème côtier. Elle souligne également l'importance de la collaboration entre la Ville, les associations et les usagers pour préserver et maintenir une plage et un port de plaisance d'une qualité exceptionnelle.

Le Pavillon bleu du centre nautique garantit l'accès à un site disposant notamment d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique.

La sécurité et l'accessibilité à la baignade pour tous sont aussi prises en compte, tout comme l'information sur la qualité de l'eau de baignade.

Le port de plaisance labellisé atteste d'un lieu où la protection de l'environnement et du milieu marin est une priorité. Les plaisanciers ont accès à des aires de carénage sans rejets dans le milieu naturel, des systèmes de récupération des eaux usées des bateaux mais aussi à des zones de récupération des déchets spéciaux.

En obtenant à nouveau le Pavillon bleu, la Ville d'Evian renforce sa réputation de destination touristique respectueuse de l'environnement et démontre son engagement continu envers la durabilité et la préservation des ressources naturelles.



La commune candidate à l'obtention du label France station nautique

La Ville d'Evian est candidate à l'obtention du label « France station nautique » pour 2024. Ce label est décerné aux communes françaises qui proposent un large éventail d'activités nautiques et s'engagent à structurer l'offre, la faire connaître et la mettre en valeur.

Un conseil de station sera constitué avec les représentants des acteurs nautiques et permettra d'organiser et d'améliorer les offres nautiques du territoire. Il sera le point de rencontre et d'échanges incontournable pour le nautisme de la ville.

Ce label sera un gage de qualité et de sérieux en matière de propositions nautiques. En développant ces activités, la Ville veut diversifier son offre et attirer des publics différents. Elle ambitionne de se positionner comme une destination touristique attrayante pour les amateurs d'activités nautiques.

De plus, conformément à ses engagements dans la prise en compte des objectifs de développement durable dans toutes ses actions, ce label sera aussi un levier pour la préservation de l'environnement. Les stations nautiques sont des organes locaux d'animation et de développement durable des activités nautiques à finalités sportives et touristiques. Elles contribuent au développement économique, social et culturel des localités où elles sont constituées.



Evian Tourisme et congrès a obtenu la marque "Tourisme & handicap"



L'office de tourisme a obtenu la marque "Tourisme et handicap" le 2 juin dernier après un audit de l'espace accueil par la commission régionale et l'association Tourisme et Handicap. Une année et demi de travail aura été nécessaire pour décrocher cette marque d'Etat. "Nous nous sommes appuyés sur la démarche "H+" initiée par la Région Auvergne Rhône-Alpes, afin d'améliorer au maximum l'accessibilité des différentes structures municipales" explique Florence Duvand, adjointe en charge de l'attractivité de la ville et conseillère régionale. Les quatre types de handicap (auditif, mental, moteur et visuel) ont été pris en compte.

Plusieurs aménagements ont été déterminants pour l'obtention de la marque : une signalisation adaptée pour les brochures en accès libre, la création d'une brochure FALC (facile à lire et à comprendre) pour les visites et balades proposées par l'office, ainsi que le circuit historique, le recensement des hébergements, restaurants, prestataires d'activités et services municipaux prenant en compte les différentes formes de handicap.

Cette implication d'Evian Tourisme et Congrès pour l'accueil des personnes en situation de handicap a permis une autre forme de collaboration avec la Région. En Juin 2022, le youtubeur "Roro le Costaud" était accueilli à Evian pour une semaine de vacances. Ce séjour avait pour but de mettre en avant les différentes activités adaptées pour une personne à mobilité réduite.

Les différentes structures ayant accueilli Romain ont pu bénéficier d'un coup de projecteur important et la reconnaissance de leur implication en termes d'accessibilité. Le centre nautique a ainsi été vu en ligne par plus d'un million de visiteurs sur la page Youtube de Romain.

La mission de l'équipe du service accueil va se poursuivre avec la création dans les mois à venir d'une visite guidée de la ville en langue des signes et d'un document rédigé en braille. Evian fait ainsi partie des villes pilotes de la Région pour son engagement en faveur de l'accessibilité.

Cette action s'inscrit dans la stratégie globale de la ville autour des 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU.



Vivez le Léman en grand avec le Pass Léman

Pourquoi choisir entre lac et montagne quand vous pouvez avoir les deux ?

Optez pour le Pass Léman France et vivez le Léman en grand ! Plus de 60 activités, sites et lieux d'exception disponibles à tarif réduit ou gratuit. Seul, en tribu, en duo ou entre amis profitez de l'intégralité des options qu'offre la destination.

Pass disponible à l'office de tourisme : 9 € les 2 jours, 15 € les 4 jours, 30 € la saison.

Consultez l'ensemble des offres et activités sur : www.lemans-france.com

Partez à la découverte du Pré Curieux !

Les jardins de l'eau du Pré Curieux ont rouvert leurs espaces début juin pour une nouvelle saison. La Ville a confié la desserte à la compagnie des bateaux du Léman. Amateurs de balades champêtres, embarquez à bord du bateau électro-solaire L'Agrion et partez, sous la conduite d'un guide, à la découverte de ce vaste parc boisé en bord de lac. Au travers des différents écosystèmes liés à l'eau : étang, torrent, prairie humide, delta et d'une exposition permanente, le site constitue un lieu unique de découverte des zones humides.

Départs depuis le ponton du Casino tous les jours du 6 juillet au 27 août, à 10h, 13h45 et 15h30. Mini-croisières également tous les jours.

Billetterie au kiosque en face du Casino (15 mn avant le départ).

Possibilité de réserver et d'acheter les billets directement sur :

www.bateaux-leman.com / info@bateaux-leman.com



Vous partez en vacances ? Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Inscriptions sur : www.service-public.fr (OTV)



La restauration du clos couvert et première tranche de travaux de la Buvette Cachat va prendre fin. Les lieux seront accessibles au public cet été permettant d'apprécier le travail exceptionnel réalisé.

Calendrier

Tranche 1 (déc 2021-juin 2023) :
Restauration du clos couvert

Tranche 2 (2023-2024) :
Rénovation de la grande cour intérieure et aménagement paysager & restitution du grand promenoir disparu en 1953-54.

Tranche 3 (2024-2025) :
Réhabilitation des espaces intérieurs

Printemps 2025 :
Livraison.

Le clos couvert a été inauguré le 27 juin en présence du violoniste Renaud Capuçon.

Buvette Cachat : un artisanat du plus haut niveau !

Fin juin, l'activité est montée d'un cran sur le chantier de la Buvette Cachat, les artisans ayant été priés de libérer les lieux pour l'inauguration de la phase 1 du clos couvert le 27 juin. La municipalité souhaitait rendre les lieux accessibles au public cet été et permettre de redécouvrir sur tout le pourtour et l'intérieur, le travail réalisé ces derniers mois et années. Toutefois malgré ce coup d'accélérateur, immanquablement, le chantier n'est pas totalement achevé. *"Des interventions de couverture et de menuiserie restent à accomplir mais il était primordial de permettre aux Évianais et aux touristes de redécouvrir les lieux dès cet été"* explique Romain Larcher, architecte du patrimoine du cabinet RL & A, en charge du suivi des opérations. Du côté de l'avenue des Sources, les portes d'accès seront posées dans le courant de l'été et à la rentrée de septembre. Sont aussi prévues des interventions ponctuelles pour poser des éléments de décor et faire des retouches. La restitution des décors qui avaient disparu il y a plusieurs décennies, est pour l'essentiel déjà faite. On peut en apprécier la richesse en particulier avenue des Sources. La balustrade décorative avec des médaillons en terre cuite a été reposée. Restent deux petits édicules, des petits pavillons décoratifs, en cours de fabrication en atelier, qui seront posés à l'angle de la coupole. La pose des vitraux est elle aussi en train de se terminer.

"Il reste aussi du travail en couverture, sur le dôme" poursuit Romain Larcher. Un problème d'approvisionnement et de confection de tuiles neuves, de format et dimensions spécifiques, n'a pas encore permis de lancer la repose, les tuiles neuves devant être mélangées avec les anciennes. Enfin, resteront des petites interventions ponctuelles sur la tour de l'horloge et le promenoir.

"C'est merveilleux de voir le travail déjà réalisé" s'enthousiasme l'architecte qui loue le degré de finesse, l'intelligence et la sensibilité avec lesquelles les charpentiers, les menuisiers, et les autres artisans ont travaillé. *"Quand on compare l'avant et l'après, c'est sidérant. C'est un artisanat de plus haut niveau, à la hauteur de ce qu'est la Buvette Cachat"* déclare-t-il.

La suite s'annonce tout aussi complexe. La restitution du promenoir disparu et le réaménagement de l'esplanade entre la Buvette Cachat et l'avenue des sources nécessitent des études de sol poussées. Les conclusions du bureau d'études géotechniques devraient intervenir au plus tard à la fin de l'été. La consultation des entreprises pourra alors être lancée et les travaux pourront commencer avant la fin de l'année.

En parallèle, la Ville souhaite avancer sur la dernière phase qui concerne les aménagements intérieurs. Pour ne pas perdre de temps, dès l'amorce de la tranche 2, débiteront les études sur les intérieurs aussi riches en éléments de décors.

Visionnez les travaux sur la chaîne youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=CpU7Y4BTNvM>





“Des Racines et des Ailes” en tournage début juillet

Une équipe de la célèbre émission de télévision de France 3 était en tournage entre le 3 et le 11 juillet à Evian où un épisode était centré sur la restauration de la Buvette Cachat. L'équipe de tournage a aussi posé ses caméras à la Source, au funiculaire, au Palais Lumière, à la Villa Lumière (hôtel de ville), à l'hôtel Royal et à la Villa Sapinière.

Françoise Breuillaud Sottas, historienne a témoigné à la caméra "Des Racines et des ailes".



L'opération de mécénat se poursuit :
187 000 € déjà récoltés

Pour mener à bien ce chantier exceptionnel, la Ville aidée de la Fondation du patrimoine propose aux particuliers, entreprises, associations, fondations de participer en faisant un don.

A ce jour, la Buvette a bénéficié de 187 000 € de dons divers. Tout don ouvre droit à une réduction d'impôt, à hauteur de 66 % pour un particulier et de 60 % une entreprise.

Je donne pour la restauration de la Buvette Cachat



Des visites guidées proposées par l'office de tourisme et des visites libres

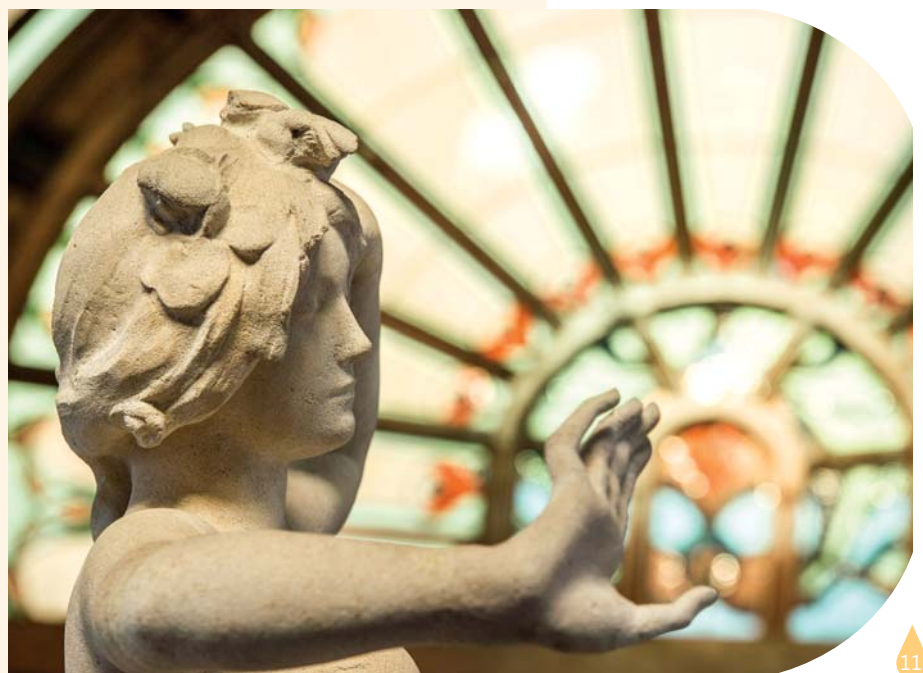
Si vous souhaitez en savoir plus sur ce témoin de la Belle Epoque et sur sa réhabilitation, l'office de tourisme organise cet été des visites guidées.

Ces visites auront lieu les 20 et 27 juillet, 3, 17 et 31 août, 14 septembre à 16h30 et 26 octobre et 2 novembre à 16h.

Sur inscription à l'office de tourisme : 04 50 75 04 26.

Départ av. des Sources, 16h30 (1h30). Adulte 10 € / Pass Léman : 9 € / 8-13 ans : 5,50 €.

La Buvette Cachat est aussi accessible au public librement du jeudi au lundi, de 14h à 18h.





La Source Vive est une nouvelle salle de concert à Evian, dont la construction débutera après les Rencontres musicales d'Évian 2023 et qui ouvrira ses portes en 2025.

La Source Vive, une nouvelle salle de concert à Evian au service d'un grand projet musical

Un objet architectural unique au service d'un grand projet musical, fruit de la collaboration entre les architectes Patrick Bouchain et Philippe Chiambaretta. Implantée à proximité immédiate de La Grange au Lac, cette salle atypique d'une capacité de 500 places sera dédiée à la musique de chambre.

Un projet abrité par l'Évian Resort et porté par Aline Foriel-Destezet, qui marque un engagement fort et durable pour la promotion de la musique.

La Source Vive incarne la rencontre du son et de la nature, de la science et de l'art. Sa volumétrie en forme de conque découle de la recherche d'une acoustique exceptionnelle et de la volonté de se fondre au sein d'un environnement paysager remarquable. Les architectes ont privilégié le recours à des matériaux naturels et la couverture en tuiles de cuivre prépatiné favorise l'intégration du bâtiment parmi les arbres du site.

La Grange au Lac et La Source Vive constitueront un ensemble architectural exceptionnel dédié à la musique : deux équipements complémentaires réunis au sein d'une même institution. Chaque salle aura son "rôle" : La Grange au Lac sera dédiée à l'accueil des grandes formations, tandis que La Source Vive, plus intimiste, sera tournée vers la musique de chambre. Sous la direction artistique de Renaud Capuçon, le nouvel ensemble permettra d'étoffer l'offre de concerts, de multiplier les projets et d'offrir une programmation continue sur l'année, axée sur l'ouverture et la transmission.

Cette nouvelle institution se veut un acteur local, engagé pour la promotion de la musique dans son territoire, du Chablais aux rives du Léman. Elle s'appuiera sur des partenariats à long terme avec les acteurs du monde culturel, les collectivités territoriales, les professionnels de l'enseignement et les acteurs du secteur associatif, pour proposer une offre artistique et pédagogique plurielle.



La Source vive
©PCA-Stream



Le parvis du Casino en cours d'aménagement

En parallèle de la rénovation en cours du Casino par l'Evian resort, la Ville a entrepris au printemps le réaménagement du parvis.

Dans ses grandes lignes, cette requalification vise à dégager partiellement la vue avec le retrait d'une partie du parking, à réorganiser celui-ci et à augmenter les espaces verts.

Les travaux avancent à bon rythme et se poursuivent jusqu'à fin juillet avec l'aménagement à l'ouest de terrasses du restaurant et du bar Le Bureau. Elles seront pourvues d'un nouveau revêtement en bois qui intégrera les deux platanes existants.

La création du parking de 18 places réservées aux véhicules électriques est aussi en cours. Le bitume va laisser place à une zone perméable en gravillon avec des dalles béton ajourées. Un cheminement central en pierre de granit vient d'être créé, partant de l'entrée du Casino en direction du quai. A terme, il sera bordé de pelouses et de plantations. Pour l'heure, compte tenu de la période, le service des jardins en charge de l'aménagement paysager a paré au plus urgent en semant des prairies fleuries. L'ensemble sera repris à l'automne avec la plantation d'arbres, d'arbustes et de gazons.

A l'automne, débutera la tranche 2 avec l'aménagement d'un parking de 43 places au droit du théâtre dont le parvis et la fontaine seront aussi rénovés. Ces aménagements devraient être terminés début 2024.

A l'arrière du Casino, les travaux sur les réseaux sont terminés. Ils concernent la future "boucle d'eau", issue du lac qui chauffera et climatisera les bâtiments du front de lac dans les prochaines années. Le basculement et le raccordement se feront à l'automne. L'investissement pour la Ville s'élève à 1,4 M € TTC.

Les travaux se poursuivent jusqu'à fin juillet puis reprendront à l'automne.

Avec l'ouverture d'Umberto, le Casino révèle progressivement sa nouvelle identité.



Umberto : premier établissement du nouveau Casino

Le 22 juin, Umberto, le nouveau restaurant et premier établissement du nouveau Casino a ouvert ses portes. Comme on le sait, l'établissement de jeux fait l'objet d'une rénovation de grande ampleur débutée fin 2021. Le projet a été confié au cabinet d'architecture AAPP Philippe Prost, lauréat du Grand Prix de L'architecture 2022, qui va rendre à ce lieu emblématique sa splendeur d'origine.

Umberto offre un premier aperçu de la nouvelle identité du Casino. Des espaces lumineux, ouverts sur le lac, avec une décoration contemporaine qui respecte et valorise le patrimoine de cet endroit mythique. La décoration, moderne et soignée, est influencée par les couleurs de l'Italie. Côté cuisine, "Paolo Castellini, responsable du restaurant, a élaboré avec le chef Franck Miglierini une carte mêlant qualité, authenticité et convivialité" explique l'Evian resort. Le Casino reste ouvert pendant toute la durée des travaux, avec des espaces aménagés. L'ouverture du nouveau Casino est prévue début 2024.



Casino Evian-Umberto © Bertrand Carlier

Imaginez bientôt le devenir de l'hôtel Beau Rivage

A l'origine propriété et résidence de Camille Blanc, l'immeuble "le Beau rivage" situé derrière l'hôtel de ville voit son avenir s'éclaircir. En 2007, une société a fait l'acquisition de l'ancien hôtel en vue de sa conversion en résidence de tourisme. L'établissement a été divisé en 49 lots dans le cadre "d'une opération de défiscalisation".

Mais l'opération a échoué et les copropriétaires floués ont engagé une action en justice. Dès 2020, date du jugement, la Ville a engagé des négociations pour acquérir les 49 lots. Après moult difficultés, la commune est en passe d'acquiescer les derniers lots de ce lieu emblématique. La municipalité souhaite associer les Evianais à son devenir.

Une enquête publique sera lancée prochainement afin que les Evianais imaginent son avenir.





De nouveaux commerces et activités

Milano pizza
Mustafa Alhamadin
(Pizzeria)
4, avenue Jean Léger
Tél. 07 83 80 95 55
Milano.pizza74@gmail.com



VB Pâtisserie
Vincent Bouron
(Pâtisserie et salon de thé)
11, rue Nationale
Tél. 04 50 38 28 58
contact.bouron@gmail.com
Insta : [vb_patisserie](#)



Oh 2 Bobets
William Bouvet
(nouveau gérant)
(Bar)
65, rue Nationale
Tél. 06 14 31 04 91
Oh2bouvet@gmail.com
Facebook & Instagram [oh2bobets](#)



L'Instan'T
Sylvie et Christophe Pureur
(Glacier, snacking,
salon de thé)
68, rue Nationale
Tél. 09 79 18 41 10



You & Eye
Romain
(Photos d'iris
de haute qualité)
17, rue Nationale
Tél. 04 50 80 17 73
you&eyephoto.evian@gmail.com



**L'Aparté :
café-théâtre**
14, rue de l'Eglise
Tél. 06 35 32 57 60
laparte.evian@gmail.com
<https://laparte-cafe-theatre-evian.com/>



Les Cavistes gourmands
Mathieu Baron et
Florine Corvaisier-Hervé
(Vins, épicerie fine)
22, rue Nationale
Tél. 07 89 51 83 69
lescavistesgourmands@outlook.fr
Instagram : [@lescavistesgourmands](#)
Facebook : [Les Cavistes gourmands](#)



Bistrot Le 120
Sonia Renard
(nouveau propriétaire)
(Bar, restaurant)
4, rue de la Monnaie
Tél. 04 56 81 35 10
09 87 06 14 44
Sonia.renard@icloud.com
www.bistrot120.fr





Pépinière commerciale : vous avez un projet ? Portez-vous candidat !

Attentive à la bonne santé de son tissu commercial, la Ville d'Evian souhaite renforcer la dynamique commerciale de son centre-ville en favorisant l'implantation de nouvelles activités commerciales et artisanales. Forte du succès des précédentes pépinières commerciales, la Ville met à disposition un nouveau local commercial. La pépinière s'adresse à des porteurs de projet qui souhaitent tester leur activité à des conditions avantageuses, sans s'engager dans un bail commercial classique. Le local est proposé pour une durée de 12 à 24 mois maximum, afin de vérifier son potentiel économique.

Il est mis à disposition moyennant un loyer modéré la première année, la Ville prenant une partie à sa charge. Si le test est concluant, le nouveau chef d'entreprise pourra installer son activité durablement en rachetant le bail commercial à certaines conditions ou à tout autre emplacement de son choix.

Le local est situé au 31, rue Nationale. Sa superficie est de 35 m² avec une réserve et des sanitaires. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le porteur de projet qui sera désigné sera accompagné par les partenaires de la création d'entreprise qui l'aideront notamment dans le montage de son projet et lui apporteront des conseils d'experts.

Vous avez un projet de commerce ?

Vous souhaitez tester votre concept ?

Répondez à l'appel à candidatures disponible sur :

www.ville-evian.fr

ou contactez la mairie : commerce@ville-evian.fr / 04 50 83 10 17

Les candidatures et l'offre devront parvenir en mairie par courrier tard le 11 septembre.



Bienvenue au Bercail, espace de coworking !

Vous êtes travailleur indépendant, créateur d'entreprise, télétravailleur, étudiant, en recherche d'un lieu de travail agréable et convivial en centre-ville, Ô Bercail vous ouvre ses portes.

Situé à deux pas du Palais Lumière, cet espace de travail partagé est le premier du genre à Evian. Lou-Anne, Laura et Nathan sont les instigateurs de ce projet dans l'air du temps. En quête d'un local confortable avec une connexion internet rapide pour travailler ensemble, faute de trouver un espace qui leur convienne, le trio chablaisien s'est finalement décidé à créer son propre espace. Une visite sur site à Evian les convainc d'aller plus loin et de créer un espace de coworking à partager avec d'autres. Après seulement deux semaines d'ouverture, Ô Bercail a rapidement trouvé son public.

"Les gens sont contents, ils reviennent" se réjouissent-ils. Locaux, citadins, personnes de passage, certains confient attendre la création d'un endroit de ce type depuis longtemps. Les lieux sont composés d'une grande salle à la déco minimaliste et agréable, avec bureaux partagés équipés de wifi et de fibre optique, d'une salle de réunion pour six personnes, équipée d'un écran et enfin, d'un « Phone box », autrement dit un isolement pour passer des coups de fil. Pour s'adapter aux besoins de chacun, Ô Bercail propose différentes formules : à la journée, avec un tarif dégressif en fonction de la durée, ou au mois permettant un accès 24/24 et 7/7 à l'espace.

"Cela va évoluer en fonction des besoins des utilisateurs" précisent-ils. L'espace se veut le plus flexible possible. Lors de la réservation en ligne, les clients reçoivent un code qui leur permet d'accéder librement et d'être autonome. Sachez que si vous souhaitez privatiser l'espace le temps d'une soirée pour un after-work, une réunion associative ou un atelier, c'est aussi possible !

5, rue de la Source de Clermont. Infos et réservations : www.o-bercail.fr

Tél. 06 47 78 77 00 - info@o-bercail.fr



La charte terrasse en cours de réactualisation

La Ville, en concertation avec un groupe volontaire de commerçants, cafetiers et restaurateurs travaille à la mise à jour de la charte terrasse. Cette réactualisation vise à maintenir un espace public de qualité, en faciliter le partage et répondre à un objectif partagé de dynamisation responsable du centre-ville.

"Il s'agit d'améliorer l'attractivité et l'accessibilité du centre-ville" explique Justin Bozonnet, adjoint au maire en charge de l'économie locale.





Le CCAS a activé le plan bleu

Vous êtes âgé ou en situation de handicap ?
 Vous vous sentez isolés ?
 En cas de canicule ou tout événement majeur, le centre communal d'action sociale (CCAS) est à vos côtés.

Dans le cadre de sa mission de protection et d'assistance aux populations vulnérables, le CCAS a mis en place un "plan bleu". Ce dispositif vise à prévenir les conséquences sanitaires liées aux épisodes de canicule, qui peuvent mettre en danger la santé des personnes fragiles.

"Le Plan Bleu consiste en la mise en œuvre de mesures préventives et d'actions spécifiques pour protéger les personnes vulnérables pendant les périodes de canicule" précise Aurore Dupays, directrice du CCAS.

Ces mesures incluent la sensibilisation et l'information : le CCAS communique sur les risques liés à la chaleur et les précautions à prendre auprès des personnes concernées.

Le CCAS identifie les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui sont les plus exposées et les plus isolées, afin de leur apporter une attention particulière. Il propose un accompagnement personnalisé en mettant en place un suivi individualisé pour s'assurer du bien-être des personnes vulnérables pendant les épisodes de canicule.

Cela peut inclure des visites à domicile, des appels téléphoniques réguliers, des recommandations sur les mesures à prendre, etc.

Le CCAS propose également aux personnes vulnérables dont le logement est trop chaud de se rendre à la résidence "Clair Horizon" équipé d'un espace climatisé, pour échapper à la chaleur.

Enfin, le CCAS collabore avec les services médicaux, les établissements de santé, les associations de bénévoles et autres partenaires locaux pour assurer une réponse collective et coordonnée face aux situations de canicule.

Si vous êtes concerné(e), inscrivez-vous sur le registre "plan bleu" auprès du CCAS, 2 ruelle du Nant d'Enfer : 04 50 74 32 60 - ccas@ville-evian.fr

Le CCAS porte une attention particulière aux personnes âgées.



Un nouveau distributeur vient d'être installé au centre nautique.



Hygiène menstruelle : la Ville engagée

Le 28 mai, à l'occasion de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle, la Ville était fière de rappeler qu'elle est fortement engagée pour briser le tabou des règles et faire en sorte que toute femme puisse avoir accès à des protections périodiques. La précarité menstruelle constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité. Elle concerne près de 2 millions de femmes dont l'accès aux protections hygiéniques est difficile ou impossible pour des raisons avant tout financières.

Aussi en 2021, la Ville a imaginé un dispositif pour lutter contre la précarité menstruelle. Trois axes ont été définis : proposer à toutes les femmes une distribution de produits d'hygiène féminine, accompagner les associations locales qui distribuent déjà des produits hygiéniques aux femmes en situation de précarité et enfin, informer et communiquer largement.

Afin de proposer à toutes les femmes une distribution de produits d'hygiène féminine, la Ville en collaboration avec la société Marguerite & Cie a mis en place des distributeurs dans plusieurs lieux stratégiques de la commune. Au total, une dizaine de distributeurs a été installée dans les lieux suivants : l'espace Jeunesse, le palais des festivités, le relais assistantes maternelles (salle des acacias, 8, rue des Acacias), la médiathèque, les collèges et le lycée, le conservatoire et dernièrement, le centre nautique. Ces distributeurs proposent trois produits (bio et bio dégradables) en emballage individuel.



Un premier atelier-rencontre intergénérationnel à Clair Horizon

La résidence autonomie "Clair Horizon" a accueilli dans ses murs un premier atelier intergénérationnel le 14 juin.

Ce rendez-vous réunissait Hélène, Marwan, Tom et Adrien, quatre membres du conseil des jeunes et des résidents de Clair Horizon

À l'initiative de Martine Ruffin et Colette Blanchard, deux résidentes, les jeunes ont participé à un atelier de tricot et de couture. La résidence mettait tout le matériel à disposition (aiguilles à tricoter, laine pour débiter, tissus, machine à coudre ; etc.). Ce premier atelier devrait être suivi d'une série d'autres rendez-vous cet été ou à la rentrée de septembre, en associant d'autres jeunes. L'objectif de ces rencontres est d'instaurer un temps de convivialité intergénérationnel, de partager un savoir et d'accompagner les jeunes dans leurs propres créations avec des personnes expérimentées, ainsi que d'accueillir des jeunes pour un moment de répit dans un cadre bienveillant.

Ce partenariat entre le conseil des jeunes et la résidence autonomie fait suite à la visite récente des jeunes élus de différentes structures municipales, dont le centre communal d'action sociale et la résidence pour personnes âgées et d'associations de solidarité, telle que Saint-Vincent-de-Paul.



Le premier atelier a réuni des jeunes du CMJ et des résidents de Clair Horizon



Un chantier jeunes cet été

Fort de succès rencontré en 2022, la Ville a proposé à nouveau aux jeunes Evianais, âgé(e)s de 16 à 17 ans de participer cet été à un chantier jeunes. Huit vacataires, quatre filles et quatre garçons, vont être accueillis pendant quatre matinées du 10 au 13 juillet. Ce dispositif vise à permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle en réalisant une mission d'intérêt général, tout en gagnant un peu d'argent. Le projet est conduit par le service jeunesse en étroite relation avec les élus, le service des ressources humaines, le service parcs et jardins, cadre de vie et les services techniques. Les jeunes se verront confier divers travaux de peinture.



Les cartes "Avantage" bientôt renouvelées

À l'approche de la rentrée scolaire, la Ville va procéder au renouvellement des cartes "Avantage". Ce dispositif qui a remplacé la carte quotient familial en 2022, vise à faire bénéficier un plus grand nombre d'Evianais d'un accès large aux services publics communaux. Des réductions sont appliquées sur les tarifs des restaurants scolaires, de la garderie périscolaire, du transport scolaire, du conservatoire, de la médiathèque, des expositions du Palais Lumière, du centre nautique, des animations proposées aux retraités et sur les abonnements de transport urbain.

La Ville accorde également une aide pour l'adhésion aux associations éviais des enfants entre 3 et 16 ans, en fonction des revenus des familles.

Le dépôt des dossiers aura lieu du mercredi 30 août au jeudi 28 septembre, de 9h à 11h30 sans rendez-vous au 16, rue du Port (CCAS, service Education/jeunesse). Après ces dates, les demandes seront examinées le lundi matin sur rendez-vous.

Attention ! Les titulaires de la carte 2022/2023 doivent déposer une nouvelle demande en présentant des pièces justificatives récentes (justificatif de domicile, dernière attestation CAF ou dernier avis d'imposition ou allocations familiales perçues en Suisse et une photo d'identité.



Initié par la Ville en 2019, le projet de jardins écologiques partagés continue d'essaimer. Après ceux du Bennevy, du centre-ville et du parc Dollfus, deux nouveaux jardins viennent de voir le jour.

Deux nouveaux jardins partagés créés

En gestation depuis plusieurs mois, les jardins partagés des Grottes et des Tours sont enfin créés. Aux Grottes, la poignée d'habitants ayant planché sur le projet a investi un terrain voisin de la crèche en juin. "Un chantier participatif a permis d'aider à le préparer, installer la cabane, mettre du broyat au sol et poser la ganivelle" énumère Laura Pommier, chargée de projet environnement au CPIE Chablais Léman (ex. Art terre), association que la Ville a sollicitée pour l'accompagner dans la mise en place de ce projet. Les premières plantations ont été faites début juin.

Sur les Hauts de la ville, le jardin des Tours à proximité du Manoir est plus avancé, le terrain ayant été préparé en mai. Au nombre de sept aux Grottes, les participants sont pour l'heure cinq aux Tours. "Il est possible pour chaque habitant, même novice, de rejoindre les équipes à tout moment" rappelle Laura qui continue d'assurer un suivi. Seules exigences : les candidats doivent rejoindre l'association du jardin partagé, habiter Evian et enfin, prôner le respect de la nature et de la biodiversité. Grâce aux conseils de Laura, l'organisation est en place. Les jardiniers se relaient pour arroser et assurer l'entretien. Les tâches sont partagées, mais aussi les connaissances, les plus expérimentés formant les débutants. Et pour ceux qui désirent les approfondir, le CPIE Chablais Léman propose des animations autour du jardinage et des ressources complémentaires.

L'association organisera d'ici quelques mois un atelier sur les biodéchets "en lien avec les jardins partagés intéressés et les habitants alentour, pour développer le compostage de manière partagée" précise Laura. Autre projet : créer davantage de liens entre les jardins partagés pour favoriser les échanges entre les différents groupes et le partage de ressources.

Si vous souhaitez rejoindre les équipes d'un des cinq jardins existants, sachez que c'est possible. lepotager.dubennevy@gmail.com - jardinpartagedupalais@gmail.com
La Fleur du Lac : stella.dietrich@club.fr - lejardindestours@protonmail.com
jardinpartagegrottes@protonmail.com
Plus d'infos : l.pommier@cpiechablaisleman.fr - 04 50 73 09 20.



Le jardin des Tours



Le jardin partagé des Grottes



Le permis de végétaliser est lancé, à vos plants !

Vous habitez en ville et vous avez envie d'agrémenter votre pas de porte avec quelques plantes ? C'est possible ! La Ville a lancé le permis de végétaliser au printemps. Objectif : offrir au plus grand nombre la possibilité de participer à la végétalisation et l'embellissement de sa rue, de son quartier, de la ville. Le principe est simple, il suffit au préalable de vous procurer la charte de "végétalisation de l'espace public" disponible sur : www.ville-evian.fr, pour vous assurer que votre projet est conforme, puis de le déposer ou l'envoyer à : courrier@ville-evian.fr.

Si besoin, le service cadre de vie répond à vos questions. Après approbation, rendez-vous est pris avec le service pour signature du permis. Les candidats s'engagent à planter des végétaux recommandés. Une liste est annexée à la charte. Le jardinier s'engage à entretenir les végétaux qu'il a plantés et à respecter les normes de sécurité et d'accessibilité. Le permis est accordé pour un an, renouvelable tacitement quatre fois. Alors à vos plants !

Plus d'infos : services.techniques@ville-evian.fr - 04 50 83 14 34

Le Rotary club Evian-Thonon a offert un olivier à la ville

Le 23 mai, Josiane Lei et Thierry Flamarion, président du Rotary club Evian-Thonon ont inauguré un olivier offert par l'association. L'arbre a trouvé place ruelle du Nant d'Enfer, dans un espace dédié, à l'arrière de la gare de départ du funiculaire.

Avec ce don, le président du Rotary club Evian-Thonon réaffirme la fidélité de son club à la ville, depuis sa création en 1935.

"Cet olivier symbolise l'engagement pour la paix prôné par le Rotary International" a souligné Thierry Flamarion.



CADRE DE VIE



Le service propreté urbaine est composé de 9 permanents et de 2 saisonniers.

Quelques chiffres

168 voies communales et
10 voies départementales à nettoyer

45 km de voies communales et
10 km de voies départementales

9,5 ha d'allées et de circulations minérales
(enrobés, béton désactivé, stabilisés)
et de parkings



Le service propreté urbaine à la manoeuvre !

Ville labellisée quatre fleurs, la propreté est une préoccupation majeure à Evian. Intégré au service cadre de vie, le service propreté urbaine, chargé d'assurer la propreté des espaces publics réalise un travail souvent difficile qui mérite respect et reconnaissance. Il est composé de neuf permanents, de deux saisonniers de mai à octobre, ainsi que de deux personnes chargées de l'entretien des toilettes publiques. Une équipe de balayage manuel est chargée du nettoyage quotidien des rues de la ville basse et une équipe mécanisée sillonne la ville avec deux laveuses de voirie et deux balayeuses. Nettoyage, balayage et lavage manuel ou mécanique, décapage, désherbage, le service dispose pour ce faire, de matériels modernes et met en œuvre des processus de nettoyage efficaces.

"Le service est aussi chargé de l'entretien des fontaines publiques" précise Philippe Chavanne, responsable du service.

Le désherbage est réalisé manuellement ou mécaniquement, sans recourir à des produits chimiques. L'utilisation des produits de nettoyage et de désinfection est limitée en quantité et les produits sont choisis en fonction de leur préservation de l'environnement. L'eau utilisée pour le lavage provient d'un pompage particulier au lac. En cas de restriction d'eau, le service assure quoi qu'il arrive sa mission, mais pourra être contraint à se concentrer uniquement sur des interventions liées à des impératifs sanitaires ou de sécurité. En plus des travaux quotidiens, le service est aussi à la manoeuvre lors des grands événements. Actuellement, il porte une attention toute particulière au tri sélectif. La Ville franchira une nouvelle étape prochainement en déployant des conteneurs de tri dans les espaces publics.

"Avant de le généraliser, nous allons d'abord l'expérimenter sur la parvis du Casino cet été" explique le responsable nettoyage, attentif aussi aux retours d'expériences des communes qui l'ont déjà mis en place.

Un verger partagé en gestation

Un verger partagé collectif et solidaire verra le jour à l'automne dans le quartier de la Détanche. Il prendra place sur un terrain communal au-dessus du groupe scolaire. L'ensemble des écoles pourrait se voir proposer chaque automne la plantation d'arbres fruitiers de la région (pommier, poirier, figuier, prunier, cerisier, abricotier, pêcher...). Un système de récupération d'eau permettra l'arrosage. L'opération se fera en lien avec la communauté de communes et le Département qui financeront en partie l'achat des arbres dans le cadre du "programme de sauvegarde des vergers patrimoniaux à hautes tiges". La Ville souhaite aussi faire appel à l'association des Croqueurs de pommes pour apporter son expertise et organiser des formations à la taille ou au greffage. Enfin, la CPIE Chablais Léman, association qui accompagne la Ville dans la création de jardins partagés sera mise à contribution pour notamment animer les interventions scolaires et auprès des habitants et coorganiser des temps forts.

Les arbres, de précieux alliés à dorloter en gestation

Entailles, morsures, de nombreux jeunes arbres ont subi ces dernières semaines des dégradations volontaires ou involontaires mais hélas, souvent irréversibles. La police municipale mène des investigations pour identifier les auteurs. Production d'oxygène, stockage du dioxyde de carbone, absorption des polluants gazeux..., on ne rappellera jamais assez le rôle essentiel des arbres. Ce sont aussi des piliers de la biodiversité, indispensables aux insectes pollinisateurs dont l'ombrage est aussi synonyme de rafraîchissement et la présence apporte apaisement et réconfort. Malgré tous ces pouvoirs, les arbres restent extrêmement fragiles. D'où l'importance de les choyer. Dégrader un arbre, c'est s'exposer à une amende de 1500 € !



Le Centre nautique a ouvert grand ses espaces pour une nouvelle saison jusqu'au 10 septembre

30 enfants ont bénéficié d'une initiation gratuite à la natation

Dans le cadre du dispositif "carte avantage" qui vise à faire bénéficier un grand nombre d'Évianais d'un accès large aux services publics communaux, la Ville a proposé à des enfants issus de familles aux revenus modestes de bénéficier de cours de natation gratuits. Au total, l'équipe de maîtres-nageurs du centre nautique a pris en charge 30 enfants à raison de 5 séances chacun.

Centre nautique, le plein d'activités

Le site répond parfaitement à son qualificatif en proposant de nombreux espaces de jeux dont le super toboggan gratuit long de 160 mètres, mais aussi du tennis de table, du beach-volley/soccer et un terrain de pétanque. Le prêt de matériel est gratuit sous caution.

Il propose également une école de natation avec, des séances individuelles et collectives, des cours de perfectionnement enfants, adultes, du waterpolo, du plongeon et un éveil à la natation pour les 2-4 ans et nouveauté, de la natation synchronisée. Renseignez-vous auprès du chef de bassin. Sur le lac, quel que soit le niveau, on peut pratiquer du ski nautique, du wake-board, et du wake-surf.

Le centre nautique propose, en lien avec les associations locales, tout un programme d'animations gratuites : des nocturnes tous les jeudis de juillet et août (l'entrée est gratuite dès 19h), des tournois, des baptêmes de plongée, des animations diverses, des expositions, de la lecture.

Dans le cadre des nocturnes, le restaurant "la Brasse", située dans l'enceinte du centre, organise également des concerts et animations.

Pour éviter l'attente en caisse, il est possible d'acheter son billet en ligne.

Le code QR délivré permet d'accéder aux tourniquets tripodes : www.ville-evian.fr (centre nautique).

Centre nautique : 04 56 30 11 20
centre.nautique@ville-evian.fr



Bienvenue à Basecamp Training !

C'est l'été et vous voulez rester en forme, la retrouver ou bien vous affûter ? Vous êtes un(e) athlète expérimenté(e) ou un(e) débutant(e) ? Vous souhaitez être entraîné(e) et conseillé(e) par des coachs expérimentés ? Enfin, vous recherchez un cadre d'entraînement inspirant ?

L'endroit que vous cherchez se trouve peut-être au centre nautique. Basecamp Training y a pris ses quartiers fin mai, au grand air, dans un bel espace bien équipé, à couvert ou à l'ombre des grands arbres. Basecamp est à l'origine une marque de fitness et de coaching créée en 2015 par Joe Brady, un sportif aguerri.

En 2021, l'aventure prend un nouveau tour lorsqu'il décide de s'associer à Stéphanie Oosterkamp, médecin et présidente de SOS médecins Thonon-Chablais, également spécialiste en nutrition.

"On a souhaité offrir un panel complet, du sport à la nutrition, qui soit ouvert à tout le monde, aux adultes et aux enfants, à tous les niveaux, pas seulement aux athlètes" expliquent-ils.

A l'été 2022, ils s'aventurent pour la première fois en terre évianaise où ils organisent une série de huit sessions sportives les BFR (Basecamp Fitness Revolution), au centre nautique sur le ponton et à l'extérieur dans des cadres insolites. Forts de leur succès, ils se mettent en quête d'une salle localement. La municipalité souhaitant affirmer l'orientation sport et santé du centre nautique leur propose alors un partenariat en mettant à disposition un bel espace. Après seulement quelques semaines d'ouverture, l'équipe se dit très satisfaite.

L'application Basecamp Training grâce à laquelle chacun peut s'inscrire et consulter le planning de cours proposés, voit sa communauté rapidement grandir. Entraînements en petits groupes de maximum 4 personnes sur un thème (haut ou bas du corps, cardio ou full body), cours collectifs de 8 à 10 personnes, circuit training, biking, run, étirements, pilates et yoga. L'éventail des activités est large. Grâce à une équipe de 8 personnes tous diplômés dans leur domaine, Basecamp est en mesure de proposer 90 cours ou séances par semaine, de 7h30 le matin jusqu'à 20h-21h le soir. Séance à la journée, à la semaine, au mois, ou carnet de 10 séances, l'offre est flexible.

"Notre service principal est le coaching, différent du libre accès" insiste Joe. Pour celles et ceux qui souhaitent se faire une idée, Basecamp propose une séance découverte à 15 €.

Plus d'infos : www.basecamp.training/ contact@basecamp.training



Stéphanie et Joe vous accueillent tous les jours



La Ville d'Evian à l'heure olympique

La ville d'Evian va vivre dès cet été au rythme de l'Olympisme et cela, à un an du lancement de l'année olympique.

Désireuse de participer à l'aventure olympique et paralympique, la Ville a obtenu il y a 2 ans le label "Terre de jeux Paris 2024".

Fort de ce label, la commune s'est engagée à mettre encore plus de sport dans la vie de ses habitants et leur faire vivre la magie de cet événement. De plus, la Ville candidate a été désignée par l'organisation de Paris 2024, comme centre de préparation aux Jeux pour quatre disciplines (athlétisme, football, trampoline et tennis de table). Elle est donc susceptible d'accueillir des délégations olympiques et paralympiques du monde entier. Elle accueillera le relais de la flamme le 23 juin 2024.

"Cet été, Evian suivra la coupe du monde de Rugby et proposera au Centre nautique différentes animations" précise Lise Nicoud, adjoint à la vie associative et sportive.



L'équipe de France de ski free style était en stage à Evian mi-juin au parc Dollfus.

Tout un programme pour promouvoir le sport

En plus des compétitions et tournois organisés par les clubs éviens, de la cérémonie des sportifs et bénévoles méritants début 2024, de Festileman pour mettre l'accent sur les activités nautiques, divers événements sont programmés :

- ▶ **Samedi 19 août** : Skate Redbull Evian au Parc Dollfus : en présence de Vincent Matheron, champion de France 2023 et finaliste des JO à Tokyo en 2021)
- ▶ **Samedi 2 septembre** : Forum des associations Halle de Passerat, 9h-13h.
- ▶ **Vendredi 8 septembre** : Match d'ouverture de la coupe du monde de rugby.
- ▶ **Samedi 7 octobre** : Journée de mobilité pour promouvoir le vélo.
- ▶ **Samedi 16 et dimanche 17 septembre** : 1^{ère} édition Triathlon Evian.
- ▶ **Samedi 23 et dimanche 24 septembre** : Run Mate Lac Léman (course à pied).

Ce programme n'est pas exhaustif.

Vélo et bénévolat : les credos d'André Jacquemot

André Jacquemot était à l'honneur en début d'année lors de la cérémonie des sportifs de l'année 2022. La municipalité a tenu à saluer son engagement bénévole de longue date.

Un vrai sacerdoce avec au compteur 45 ans de cyclisme, 38 ans de bénévolat, 20 ans de présidence, 12 ans à la tête de l'école de vélo. André a baigné tôt dans le sport. D'abord dans le football où dès 18 ans, il entraîne une équipe de filles. Blessé au foot, c'est lors de sa rééducation qu'il découvre le vélo. A 21 ans, il s'inscrit à l'Union cycliste thononnaise.

9 ans plus tard, avec tout un groupe, il rejoint le club d'Evian vélo où rapidement il intègre le bureau. Dans la foulée, il crée l'école de vélo qui devient le socle du club. Son diplôme d'éducateur, puis d'entraîneur fédéral 3^e degré en poche, il parvient à hisser à plusieurs reprises l'école jusqu'au titre départemental. Désireux de voir le club monter en puissance, il en prend la présidence en 1999. Il peut s'appuyer sur un groupe de parents bénévoles qu'il encourage à passer le diplôme d'éducateur pour entraîner les enfants. Fort de sa formation, il parvient à constituer une équipe nationale (élite) parmi les meilleures de Rhône-Alpes. Le soutien de sponsors, de la Ville et beaucoup d'énergie feront que l'aventure durera 10 ans. Mais faute d'effectifs, celle-ci prend fin.

Dans les années 2000, le club tourne alors à plein régime, toute l'année, entre épreuves sur route et cyclo-cross, sillonnant toute la France. Il sera un tremplin pour certains coureurs à l'exemple de Victor Lafay. Kevin Bouvard et David Bonhomme seront les fers de lance en cyclo-cross. André sera aussi à l'origine du rapprochement avec le VTT de Gavot pour cette discipline et avec l'UC Thonon pour l'organisation du Tour du Chablais. En 2004, Evian vélo sera aux côtés de la Ville pour l'accueil d'une étape du Tour de France. Aujourd'hui, André est un des éléments moteur du plan vélo que la Ville met en place. Cinq mandats durant, il a été membre du comité de cyclisme 74 et du comité Rhône-Alpes pendant un mandat, encadrant souvent les équipes de jeunes pour les sélections et les championnats de France. Médaillé d'or de la FFC et Jeunesse et sports, après 20 ans de présidence, il a passé le relais à son fils Laurent. Il reste néanmoins très présent dans le club, s'affairant à l'organisation des différentes épreuves qu'Evian vélo initie cette année dans le Chablais. L'aventure continue !



Le club a été le tremplin de champions à l'exemple de Victor Lafay, vainqueur de la 2^e étape du Tour de France 2023.



Vos prochains rendez-vous

Ce calendrier n'est pas exhaustif.
Retrouvez tous les événements sur : www.ville-evian.fr



Jusqu'au 19 juillet Festival off (tous publics)

En regard des Rencontres musicales, la Ville en partenariat avec la Grange au lac accueille 150 musiciens venus de toute la France et de Suisse pour partager la musique durant 10 jours. Au programme : des concerts gratuits et des masterclasses.
Centre-ville et Conservatoire.
www.ville-evian.fr

Vendredi 14 juillet Fête Nationale

Un grand show pyrotechnique sur le lac pour célébrer notre fête nationale
Feux à 22h30



Du 21 juillet au 18 août
Les Scènes estivales
Esplanade du port. 21h.
Gratuit.
www.ville-evian.fr

Du jeudi 27 au dimanche 30 juillet
The Amundi Evian Championship
Les 120 meilleures golfeuses du monde ont rendez-vous à Evian pour disputer l'un des cinq tournois majeurs mondial.
www.evianchampionship.com



Les mercredis, du 26 juillet au 23 août
Ciné plein-air
Place Charles-de Gaulle, 21h. Gratuit.
www.ville-evian.fr

Du 28 juillet au 15 août
Festival "Evian Belle Époque"
Pour sa 10^e édition, le festival rend hommage à Prague et à la culture tchèque alternant conférences, séances de cinéma et concerts classiques
Programmation : www.cafeuropa.org



Samedi 12 et dimanche 13 août
Grande braderie commerciale
Un week-end de bonnes affaires organisé par Evian commerces
Rue Nationale, journée.



Samedi 2 septembre
Forum des associations

C'est la rentrée et le moment de choisir ses activités !
 Halle de Passerat, 9h-13h. Accès libre

Samedi 16 et dimanche 17 septembre
1^{er} Triathlon d'Evian

Trois formats de course : le Lé-Man, un format "full distance" de 3,8 km de natation, 180 km de vélo. Des formats Sprint (750 m / 20 km / 5 km) et Olympique (1 500 m / 40 km / 10 km) !
<https://triathlonevian.com>



Samedi 16 et dimanche 17 septembre
Journées européennes du patrimoine

Offrez-vous une redécouverte gratuite des monuments emblématiques éviannais !
www.ville-evian.fr



Samedi 23 et dimanche 24 septembre
Run mate Lac Léman

C'est l'épreuve de course à pied en relais grandeur nature ! 215 km, 29 relais dont Evian, 2300 participants.
 Infos et inscriptions : www.runmate.org



Vendredi 29 septembre
La Nuit européenne des chercheurs

Biodiversité des lacs. Mini-conférences et ateliers tous publics !
 Médiathèque, 17h-20h et conférences, Palais Lumière, 20h. Accès libre.



Vendredi 13 et samedi 14 octobre
6^e édition des Recompensa

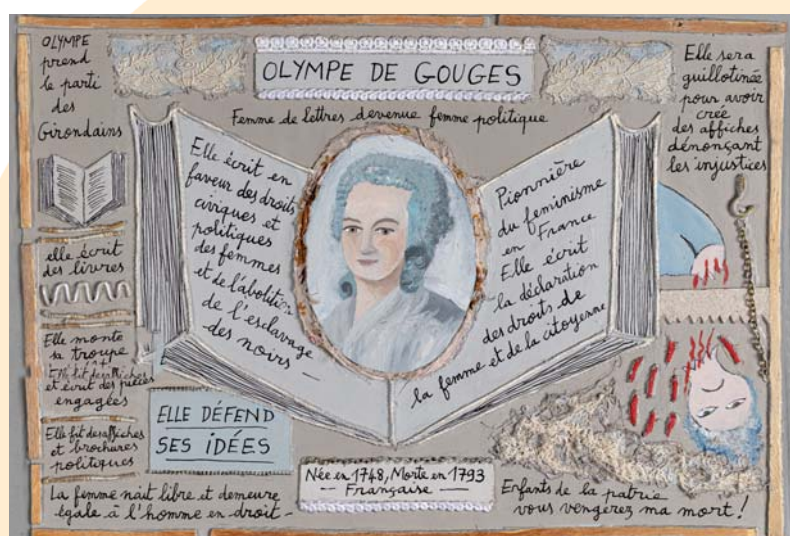
Seul concours général de la gastronomie des produits des Savoie, Recompensa valorise les produits sains, les saveurs, la créativité, la gastronomie et les circuits courts.
 Concours des nouvelles saveurs le vendredi et samedi matin.
 Dîner mystère et soirée spectacle le samedi



20-21-22 octobre
Evian tattoo Show

Une convention internationale de tatouage qui rassemble la crème des tatoueurs
 Palais des festivités. Vendredi : 14h-22h, Samedi : 11h-22h, Dimanche : 11h-20h.
www.evian.tattoo
 IG : [instagram.com/eviantattooshow](https://www.instagram.com/eviantattooshow)

 **Exposition**



© Marie Morel

Jusqu'au 23 septembre
"Les Femmes des siècles passés Marie Morel"

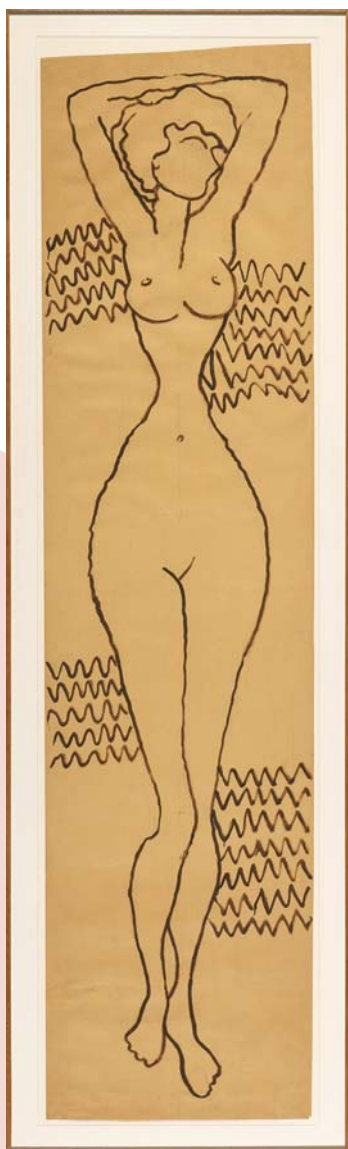
Pendant 7 ans, Marie Morel a consacré une partie de son énergie à réaliser l'œuvre "Les Femmes des siècles passés", galerie de portraits de plus de 400 femmes d'esprit, savantes, scientifiques, aventurières, artistes...
 Ces femmes ont fait avancer le monde mais ont été trop souvent omises dans l'histoire de l'humanité.
 Galerie 29, espace culturel, 29, rue Nationale.
 Du mardi au samedi 14h30-18h. Entrée libre.
 Plus d'infos : www.galerie29.org



Man Ray, un artiste polymorphe à découvrir au Palais Lumière



Man Ray,
Autoportrait
avec l'objet-lampe,
1934 - Collection privée
© Man Ray 2015
Trust/Adagp, Paris [2023].
Image : Telimage, Paris.



Man Ray, *Grand nu debout*, 1929/1938, AM1994-313
© Man Ray 2015 Trust / Adagp, Paris [2023].
Paris, Centre Pompidou - Musée national d'art moderne
Centre de création industrielle
Photo © Centre Pompidou, MNAM-CCI,
Dist. RMN-Grand Palais / Philippe Migéat



Man Ray,
Kiki de Montparnasse
(variante de *Noire et Blanche*),
1926 - Collection privée
© Man Ray 2015 Trust / Adagp,
Paris [2023].
Image : Telimage, Paris.

Man Ray occupe une place prépondérante dans l'histoire de l'art du XX^e siècle. Son œuvre polymorphe traverse tous les champs visuels : photographie, assemblage, dessin, peinture, sculpture, film... Il fut l'un des premiers à utiliser la photographie comme un véritable médium de création à part entière, faisant de cette technique un art.

Né à Philadelphie en 1890, Man Ray arrive de New York à Paris en juillet 1921.

Son ami Marcel Duchamp l'accueille et l'introduit auprès d'André Breton, Philippe Soupault, Louis Aragon, Paul Eluard et Robert Desnos. Il participe au mouvement dada, puis plus tard à celui des surréalistes.

Fin 1921, Il compose avec la lumière en exposant divers objets directement sur la surface sensible, procédé que Tristan Tzara nommera les "rayographies".

Avec la complicité de sa compagne Kiki de Montparnasse, il produit des images qui deviendront des œuvres mondialement connues telles que *Noire et blanche* ou *Le Violon d'Ingres*. En 1922, il s'essaye à la photographie de mode notamment pour les couturiers Paul Poiret, Elsa Schiaparelli... Ses photographies seront publiées dans de nombreux magazines.

En 1929, avec sa nouvelle compagne Lee Miller, il développe la technique de la "solarisation". Exilé aux U.S.A. en 1940, il y rencontre Juliet Browner qui deviendra sa femme et son modèle.

Il reviendra à Paris en 1951 où il mourra en 1976.

C'est le parcours de cet artiste inclassable, inventeur et pionnier de génie que nous proposons de faire découvrir à travers des photographies, des dessins, des peintures, des objets, des livres illustrés, des revues et des projections de ses films.

Palais Lumière, tous les jours 10h-18h (lundi 14h-18h).

Ouvert les jours fériés et le mardi matin pendant les vacances scolaires. Tél. 04 50 83 15 90

8,50 € / 6,50 € (tarif réduit)

Gratuit - de 16 ans

50 % de réduction avec la carte Avantages.

Visites commentées pour les individuels tous les jours à 14h30 :

4 € en plus du ticket d'entrée.

EXPOSITION



Immersion : Une plongée dans l'univers du verre contemporain à la Maison Gribaldi

Carte blanche a été donnée cette saison au service culturel de la Ville d'Evian qui dévoile un nouveau pan de la collection Denise et Marcel Heider : une exploration-immersion dans l'univers créatif de grands artistes verriers sur la thématique de l'eau, identité propre à notre territoire et bien précieux.

Etonnement, questionnements et regards croisés sur le verre, l'eau et la lumière du lac qui emportent le visiteur dans les profondeurs de la création de l'art du verre contemporain. Une volonté d'inscrire finement la collection dans l'histoire de la ville et d'interroger la relation de l'art à la nature.

L'exposition présente également une installation de verre conçue spécialement pour Evian par Massimiliano Schiavon, artiste verrier au talent très apprécié par le collectionneur, et dont la verrerie artistique, la "Massimiliano Schiavon Art Team" est un lieu incontournable de Murano.

Exposition Immersion - Verre contemporain,
Collection Denise et Marcel Heider
Avec la participation exceptionnelle de la verrerie
Massimiliano Schiavon Art Team de Murano
Du 10 juin au 5 novembre 2023.
Maison Gribaldi Evian (rue du Port).

Tous les jours 14h-18h et les jours fériés en France et en Suisse.
Tél. + 33 (0)4 50 83 15 94 - www.ville-evian.fr
3,50 € / 2,50 € (tarif réduit)-Gratuit - de 16 ans et le Pass Léman

Visite couplée avec l'exposition "Man Ray" au Palais Lumière :
1 € de réduction sur les entrées.



Oeuvres de Massimiliano Schiavon.



Monod Isabelle

Mur. 1992

Verre soufflé et moulé, inclusions d'oxydes
et pigments
48 x 38,5 x 5,5 cm
Collection Denise et Marcel Heider



Nous avançons avec conviction et détermination

Développer notre belle ville d'Évian en accord avec le développement durable, dans le respect de chacun et pour toutes les parties prenantes, tel est l'engagement constant de l'équipe Evian Avenir !

Force est de constater que les groupes de minorité siégeant au conseil municipal ne partagent pas cette volonté de réussite et mettent en cause les actions et les projets uniquement sur des détails de forme, ce qui démontre, s'il en était encore besoin, que nous allons dans la bonne direction.

Cette tribune est l'occasion de vous confirmer que les projets qui vous sont présentés en réunion publique ou dans les pages d'Évian nouvelles, sont le fruit de concertations et de mûres réflexions. Le fait que ces projets soient systématiquement contestés par certains élus d'opposition nous fait regretter leur faible engagement et critique systématique. C'est la limite de l'exercice et des promesses non tenues de coopération et de travail constructif.

Aussi nous avançons, malgré le refus par les minorités de voter des crédits nécessaires à des travaux, pour ensuite nous voir reprocher qu'ils n'avancent pas assez vite... De même, nous allons de l'avant dans la mise en œuvre du plan de mobilité douce malgré l'absence d'engagement des minorités à la construction de ce projet.

Notre nécessité à cadrer notre budget de fonctionnement ne nous empêche pas de continuer à investir et à porter de beaux projets pour notre commune et ses habitants. Pour ne citer que quelques exemples, nous prévoyons l'achat de vélos pour les écoles et la mise en œuvre du programme « Savoir Rouler », nous travaillons à la création de cours "oasis" afin de verdier nos écoles et d'y créer des îlots de fraîcheur, nous mettons progressivement en place un plan mobilité pour renforcer les circulations douces, nous allons créer un verger solidaire et participatif, des jardins familiaux... Et de manière générale, nous étudions attentivement tous les projets qui nous sont soumis par les associations et les écoles pour les accompagner au mieux. Sur ce sujet à la rentrée, nous allons vous proposer le cadre de la mise en œuvre d'un budget participatif.

Nos projets sont d'ailleurs reconnus et salués bien au-delà de notre commune. Évian a en effet été de nouveau sélectionnée pour contribuer à la deuxième "Revue nationale volontaire de France", dans le cadre de l'agenda 2030 autour de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Une délégation représentant la Ville est d'ailleurs invitée à partager, construire les conditions de la réussite, à New-York dans le cadre du Forum politique de haut-niveau des Nations Unies afin de présenter et partager les innovations mises en place par notre commune.

Il s'agit d'une reconnaissance de l'implication de notre ville dans les 17 objectifs du développement durable de l'ONU et de ses efforts pour faire d'Évian une ville plus durable, plus écologique et plus humaine.

Ainsi, notre municipalité continuera d'avancer, en tenant compte des remarques et des critiques, mais en ignorant les attaques gratuites ou anonymes.

Evian Avenir avec Josiane Lei

En ce début d'été, rien de neuf sous le soleil malheureusement...

Toujours un exercice du pouvoir sans partage de l'équipe majoritaire et une attention plus que distraite à l'égard des problématiques de la population. Ils savent, donc ils font et appliquent leurs idées. Et vous êtes de plus en plus nombreux à nous le faire remarquer dans vos messages.

En voici quelques exemples :

Concernant les travaux de l'unité biomasse, « la mairie continue de construire sans se soucier du résultat à venir des décisions de justice concernant les 2 recours qui sont toujours pendant devant le tribunal ». Oui, on construit avec nos impôts même s'il y a une opportunité de remise en cause du projet.

Sur le plan Mobilité, "il a été annoncé lors de la réunion publique du 5 juin, des expérimentations d'aménagements, mais rien sur les voies cyclables alors que la ville s'enorgueillit de mettre en place un plan vélo".

Oui, on fait des discours mais on remet à plus tard les pistes cyclables.

Quant au stationnement, "aujourd'hui, rien n'est réellement envisagé pour le faciliter, au contraire on supprime des places en surface et on confie la gestion des parkings au privé, ce qui va sans nul doute entraîner une augmentation des tarifs". Que de bon sens ! Pourtant l'équipe dirigeante jure ses grands dieux, qu'il n'en sera rien. Et si on ajoute à cela la suppression de l'application pour régler son stationnement en hyper centre...

Quant au gaspillage d'argent public, là non plus, pas d'écoute. Pourtant soyez assurés que nous continuerons de nous ériger contre celui-ci, même si nous sommes agressés lorsque nous questionnons la majorité. Pour exemple, lors du dernier conseil alors que nous souhaitions comprendre pourquoi la ville achète les terrains près de 500€ de plus le M² qu'elle ne les vend, nous avons été rudement renvoyés dans nos buts, en nous disant que nous ne comprenions rien à l'évaluation de la valeur immobilière. Effectivement, nous osons le dire, nous ne comprenons pas leur stratégie !

Enfin, pour conclure cette tribune sur une note plus positive, sachez que nous restons mobilisés à la défense des axes de notre programme dans l'intérêt de la population. Notre équipe, représentée par Isabelle Lang, travaille activement à l'échelle intercommunale au renforcement et à l'organisation de l'offre de soins sur le territoire.

Ainsi le 27 juin dernier elle participait au premier Séminaire santé pour la préfiguration d'un Contrat Local de Santé intercommunale.

Un projet essentiel pour le territoire, mené en concertation avec l'ARS, les représentants de l'état, les professionnels de santé et les élus communautaires, le tout dans un esprit de coopération constructive. Ont été notamment abordés : l'accès aux soins, les moyens de renforcer l'offre de santé, la prévention et le maintien à domicile ; autant d'enjeux pour lesquels nous devons apporter des réponses aux habitants au travers d'actions ciblées, adaptées et coordonnées.

Nous espérons que vous passerez toutes et tous, un bel été.

L'équipe Evian 2.020-2.026 - contact@evian2020.fr

Mobilités et stationnement

Une des problématiques majeures d'une ville et de la vie quotidienne des citoyens est celle des déplacements, que ce soit à pied, en vélo, en auto et du stationnement. A Evian presque toutes les discussions entre amis, avec les commerçants, avec les gens de passage, se focalisent rapidement sur ces questions. La majorité tente d'y répondre mais sans apporter vraiment de solutions.

Mobilités : la ville communique régulièrement sur des projets autour de la mobilité douce et active mais la circulation en vélo ou en trottinette dans Evian est toujours identique à celle qu'on connaît depuis des années avec des petits bouts de pistes cyclables qui datent d'une autre époque, qui sont dangereux et incomplets. Il n'y a que se déplacer ailleurs en France ou chez nos voisins suisses pour constater à quelle vitesse la plupart des villes, de toutes les tailles, ont pris cette problématique à bras le corps. Pourquoi ça prend plus de temps à Evian qu'ailleurs ? Pourquoi ici on n'y arrive pas ? Pourquoi ces déplacements du quotidien dont on connaît les avantages ne sont pas devenus prioritaires dans une ville qui se dit "pilote" du développement durable ? Deux-trois sens uniques vont se mettre en place au cœur de ville mais ils sont surtout là pour réguler des flux automobiles.

Stationnement : nous avons déjà fait part de nos interrogations sur la gestion actuelle, avec la suppression de quelques places en surface, avec un stationnement gratuit le samedi mais qui ne répond pas vraiment aux besoins des commerces, notamment en raison des voitures ventouses stationnées du vendredi soir au lundi. La solution proposée par la majorité est la privatisation des parkings souterrains, construits d'ailleurs avec de l'argent public, avec l'argument central "on ne sait pas faire, ce n'est pas notre métier, confions-le à des spécialistes". Mais est-ce vraiment la solution ?

Il nous semble impératif d'avoir une approche globale avec un seul pilote mais dans le projet, la gestion du stationnement souterrain sera confiée à un opérateur privé tandis que la ville gardera le stationnement en surface. La ville serait donc assez qualifiée pour garder la maîtrise de ce type de stationnement... Quelles solutions fortes vont être proposées par le privé car il ne faudra pas se contenter de solutions cosmétiques ? De plus, l'accord permettra d'encadrer les tarifs mais ne soyons pas dupes, le privé est là pour faire du bénéfice et non pas pour le bien-être des habitants, pour favoriser les commerces, le tourisme... Le passage au privé n'est pas un gage de réussite, de nombreux exemples montrent le contraire.

Les problèmes des déplacements et du stationnement ne sont pas abordés avec une vision systémique qui réunirait tous les acteurs, qui aborderait ces problèmes globalement et il n'y a aucune anticipation sur les adaptations obligatoires que nos sociétés vont devoir faire. La liste des projets mal ficelés et pénalisants pour la ville devient longue.

Une communication tout azimut ne règle pas les problèmes de fond de notre ville.

Jean Guillard, Sophie Boit, Vincent Wechsler

Evianaise, Evianais,

Les vacances municipales approchent, les réunions se raréfient, la commission d'urbanisme à laquelle j'appartiens résiste, cependant, le flou subsiste, à l'heure où j'écris, il est impossible de connaître globalement quel est le nouveau zonage du PLU, quand aura lieu l'enquête publique. "On nous cache tout, on nous dit rien, plus on avance, plus on ne sait rien", chantait Jacques Dutronc.

Certes, les contraintes étatiques en matière de PLU sont fortes mais aller jusqu'à faire tout endosser à l'état...

N'est-ce pas la majorité en place qui finalement à la main pour décider de ses orientations ? Dix-neuf mois de quasi gel de la construction et tous les permis de construire ou presque estampillés : "Sursis à statuer".

Oublions les choses qui peuvent fâcher (quoique) et revenons aux vacances. Les professionnels du tourisme annoncent un début de saison timide, la conjoncture y est sans doute pour quelque chose, le peu d'attractivité de notre ville pour beaucoup.

À Pentecôte, nous avons accueilli Festiléman qui, je le reconnais, a attiré des touristes, la réussite aurait été totale si les quais n'avaient pas été fermés à la circulation. Détourner les visiteurs potentiels du centre-ville est une erreur.

Nous constatons déjà que Les Rencontres musicales dont la qualité est indéniable auront une retombée économique appréciable.

Voilà "une attraction" d'envergure dont on attend qu'elle fasse des émules.

Peut-être que les labels après lesquels la ville court, Pavillon bleu ou Label France nautique pourraient être, eux aussi, attractifs à condition que les associations s'entendent et aillent dans le sens d'une meilleure utilisation touristique du lac.

La majorité, Madame le Maire en tête, a fait de la mobilité douce une priorité et au nom de la démocratie citoyenne a confié le travail à un groupe de bénévoles méritants qui bataillent pour s'imposer.

À quand une piste cyclable digne du nom que pourraient emprunter les quarante-cinq premiers bénéficiaires de l'aide au vélo électrique (joli score), dont le nombre ne demande qu'à grossir ?

Roulez, nagez, flânez, tout un programme pour les vacances que je vous souhaite agréables.

Stéphane Berthier, Conseiller municipal

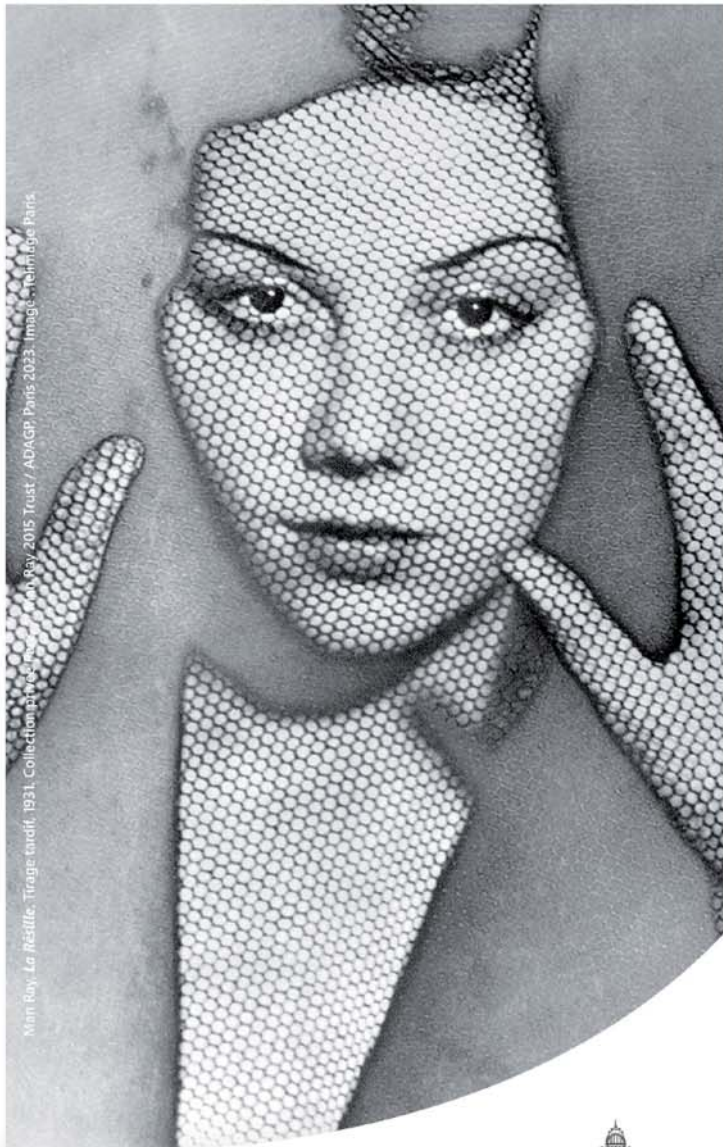
Man Ray

1890-1976

Maître des Lumières

Palais Lumière Evian

1^{er} juillet-5 novembre 2023



Man Ray, La Résille, Tirage taroff, 1931. Collection privée de Man Ray, 2015. Trust / ADAGP, Paris 2023. Image: Techniège Paris.

Immersion VERRE CONTEMPORAIN

Collection Denise et Marcel Heider

Avec la participation exceptionnelle de la verrerie
Massimiliano Schiavon Art Team de Murano



Sven-Ake Carlsson, Sans titre, Verre soufflé (blanc (blanc) et sphère collée à chaud. Collection Denise et Marcel Heider. © 2023, Massimiliano Schiavon Art Team.

10 juin
5 novembre 2023
Maison Gribaldi Evian